

L'association "Faire revivre Tabaux" a tenu son assemblée générale



L'association "Faire revivre Tabaux" a tenu son assemblée générale

Le 22 mars 2024 à 19h30, à la salle des fêtes de Caillavet, les membres de l'association dénommée « Faire revivre Tabaux » se sont réunis en assemblée générale.

Monsieur Georges CAUSERO préside la séance en sa qualité de président de l'association ; monsieur Yves RENARD est nommé secrétaire de séance.

Avant l'ouverture de la séance, monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous les participants.

Monsieur le maire rappelle que 3 églises sont à la charge de la commune, qu'une association active se consacre, depuis plusieurs années déjà, à la sauvegarde et à l'entretien de l'église de Las en partenariat avec la commune. Il souhaite que l'association Faire revivre Tabaux ait autant de dynamisme pour œuvrer à la préservation et à la promotion du patrimoine local. Des travaux sur la chapelle de Tabaux sont envisagés et seront discutés en conseil municipal prochainement.

Le président ouvre la séance par les remerciements à tous les membres pour leur présence et note l'intérêt de nombreux caillavétois pour l'association.

Le président poursuit par le rappel des circonstances dans lesquelles l'association a été créée. En 2016, une centrale photovoltaïque est implantée sur l'ancienne carrière de Canon par Solaire Direct. Cette implantation fut facilitée par la commune. En remerciement, Solaire Direct a proposé de verser une somme d'argent (plusieurs milliers d'euros) à une association qui pourrait aider à la préservation du patrimoine local.

C'est ainsi, qu'en toute hâte, le 25 mai 2016, "Faire revivre Tabaux" a été constituée par Georges Causero, Rainer Richter, Jean-Noël Coudré, Marie Esquerré, Claude Monteil et Danielle Mothe. Solaire Direct connaît des difficultés. La société change plusieurs fois de propriétaire entraînant le non-versement des fonds promis. L'association dispose de peu de finances. Une subvention de la mairie de Caillavet d'un montant de 100 € a été octroyée en 2022. Le compte chèques présente un solde créditeur de 100.41 €. Les 20 € de parts sociales investies ont rapporté 0.40 € par an en moyenne.

Monsieur Maurice FITZ GERALD demande à monsieur le maire, la possibilité que la mairie et l'association écrivent un courrier à Solaire Direct en vue d'un mécénat. Réponse positive de monsieur le maire. Un rendez-vous sera pris pour la rédaction conjointe de cette lettre. Madame Mauricette CAZE est en relation avec un ensemble vocal de Tarbes qu'elle propose de faire venir au mois d'août en fonction de leurs disponibilités. Proposition acceptée. Un repas est envisagé en juin pour fêter la saint Pierre.

Il est procédé au renouvellement du conseil d'administration et du bureau.



Sont candidats et élus à l'unanimité :

Yves RENARD, président

Georges CAUSERO, vice-président

Rainer RICHTER, secrétaire

Alain CARRERE, secrétaire adjoint

Philippe DE RE, trésorier

Christophe CUEILLENS, trésorier adjoint

Emilie CUEILLENS, administratrice

Isabelle BONNET, administratrice

Hélène DAT, administratrice

Jérémie DE RE, administrateur

Maurice FITZ GERALD, administrateur

Aline JUSTABRO, administratrice

Geneviève MONTFERRAN, administratrice

Le nouveau président, monsieur Yves RENARD, remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui accorde. Il tient à remercier madame Carole JOUBIN de Saint-Jean-Poutge d'avoir offert l'aquarelle qui sert de logo à l'association.

Il rappelle que l'association a pour mission de protéger, restaurer et promouvoir cette chapelle du XIIe siècle, que nous sommes les gardiens de son histoire, de ses pierres multi-centenaires, de son âme et que la nouvelle équipe va œuvrer pour sa préservation, en collaboration avec la municipalité de Caillavet et tous ceux qui partagent l'amour pour ce lieu sacré.

La cotisation annuelle est de 10 €.